



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE DUNHAM**

À TOUS LES CITOYENS DE LADITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

le conseil de ladite municipalité, à une assemblée ordinaire, tenue le 7 avril 2020, a adopté le règlement suivant :

▸ règlement no 397-19, intitulé « *Règlement relatif à l'usage des pesticides et d'engrais* ».

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À DUNHAM, CE SEIZIÈME JOUR D'AVRIL DEUX MILLE VINGT.

Pierre Loiselle, greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Dunham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité ; j'ai également fait publier cet avis dans le journal local LE GUIDE, édition du 22 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16^e jour d'avril 2020.

Pierre Loiselle, greffier